

Pourquoi la veille concurrentielle est indispensable ?

Parce que l'information est un des piliers du développement d'une entreprise.

Un exemple : vous concevez un nouveau produit ou service et au moment de sa mise en marché vous vous faites devancer par un concurrent. La veille concurrentielle vous évite ce genre de situation.

En ayant accès aux informations relatives à vos concurrents et votre secteur, vous améliorez votre stratégie et gagnez en efficacité dans l'acquisition de nouveaux clients, l'offre de nouveaux produits, l'amélioration de votre équipement.

Si un concurrent représente une menace importante pour votre entreprise, il est utile de connaître ses points forts et sa stratégie.

Les informations à rechercher

Pour que votre entreprise reste concurrentielle dans son secteur, tenez-vous informé des nouveautés :

- nouveaux concurrents, produits, services, offres promotionnelles
- publication d'un nouveau communiqué ou article de presse
- nouveaux clients, accords, contrats, partenariats, rachats, alliances
- changements des lois et règlements, changements politiques et économiques

Pour une connaissance approfondie de vos concurrents, plusieurs informations sont à collecter :

- données financières
- produits ou services, qualité des prestations, prix, fournisseurs, capacité de production
- ressources matérielles, technologiques
- marchés : clientèle actuelle, circuit de distribution, zone de couverture géographique
- ressources humaines : effectif, recrutement, politique salariale, turn-over, style de management,
- stratégie : acquisitions, alliances, nouveaux pays, nouvelles cibles, nouveaux produits

Les sources d'informations en ligne

Consultez les sites de la presse spécialisée dans votre secteur d'activité et de la presse économique. Pour recevoir automatiquement les informations, abonnez-vous à leur flux RSS.

Pour gagner du temps dans vos recherches internet, abonnez-vous aux Alertes Google. Inscrivez le sujet pour lequel vous souhaitez recevoir des informations, choisissez la fréquence de réception et indiquez votre email.

Pensez aussi à utiliser les outils du web 2.0. Sur les forums et les communautés d'internautes, vous trouverez de précieuses informations au fil des conversations et avis des utilisateurs.

Les Chambres de Commerce et d'Industrie mettent à votre disposition un annuaire des entreprises de France en ligne. Sur ce site, il est possible de rechercher gratuitement une entreprise et de consulter les informations la concernant. Ces informations peuvent être complétées par celles de Société.com, Infogreffe.

Pensez aussi à vous abonner aux newsletters de vos concurrents pour vous tenir au courant de leurs dernières nouveautés. L'inscription aux newsletters se fait généralement sur les sites web.

Consulter les blogs des entreprises concurrentes ou des blogs relatifs à votre secteur d'activité, les annuaires de blogs pour trouver rapidement le blog qui vous intéresse.

Définir votre rythme de veille

Une fois par mois à plusieurs fois par jour. Si vous manquez de temps, fixez-vous un cadre de recherches : déterminez ce que vous recherchez et pourquoi vous avez besoin de ces informations. Par exemple : quels sont les nouveaux produits de mes trois principaux concurrents.

Analyser les informations et définir votre stratégie

Il ne vous reste plus qu'à analyser les informations et définir votre stratégie concurrentielle, par rapport aux informations recueillies sur vos concurrents et suite à l'évaluation des forces et faiblesses de votre propre entreprise.

Automatiser sa veille grâce aux services en ligne

De nombreux outils en ligne (et gratuits) permettent aux entreprises de mieux gérer leur veille, en l'automatisant. Simples d'utilisation, ils permettent en outre de partager le résultat de la veille avec plusieurs collaborateurs. En voici quelques-uns (la liste n'est pas exhaustive) :

Scoop-it : partagez votre veille

Lors de son inscription au service, l'utilisateur est invité à créer des thématiques de veille. Pour chaque thématique, l'utilisateur pourra renseigner des liens et sites web, glanés au cours de ses pérégrinations sur la toile. Des suggestions de flux provenant de Twitter, Digg et Youtube sont suggérées par Scoop-it et permettent d'automatiser une partie de la veille. Les autres utilisateurs du service peuvent aussi vous proposer des flux ou des liens en rapport avec vos thématiques. L'utilisateur reçoit ensuite un « rapport de veille » dans sa boîte mail à intervalles régulières, selon son paramétrage (un rapport par jour ou par semaine).

Netvibes : l'indétrônable tableau de bord

On connaît déjà le fameux agrégateur de flux Netvibes. Sa navigation par blocs et en onglets ont déjà séduit des centaines de milliers d'internautes. Le principe est simple, l'outil de vous propose d'aggréger des contenus et faciliter la veille par une organisation en tableau de bord. Mais Netvibes permet aussi d'effectuer une veille active sur certains mots-clés, via sa fonctionnalité Netvibes Dashboard. Cet outil permet de monitorer autant de mots clés que vous le souhaitez. Netvibes classe ensuite les résultats en fonction des types de documents (flux twitter, vidéos, articles, photos etc.)

Alerti : restez en alerte !

C'est un service qui permet d'effectuer une veille concurrentielle et de gérer sa réputation en temps réel. Le service repose sur un moteur de recherche qui scanne en continu tous types de sources (presse en ligne, blogs, forums, microblogs, réseaux sociaux, vidéos photos...) Les résultats sont ensuite présentés sur une interface qui permet de collecter, partager et filtrer l'information pertinente pour l'utilisateur. La version gratuite permet de garder les liens remontés par le système pendant 30 jours et d'avoir accès à des statistiques. Alerti se décline également en version payante qui permet un accès à des statistiques détaillées et à l'historique du traitement des messages.

Très riche d'enseignement, cette action est aussi extrêmement chronophage, n'hésitez pas à nous solliciter pour que nous vous accompagnons dans la mise en place de votre veille ou pour que nous gérons directement ce service.